



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 22 MAI 2025

NOMBRE DE MEMBRES**Afférents au Conseil Municipal : 39****En exercice : 39****Ayant pris part à la délibération : 36**

Mis en ligne le : 26/05/2025

L'an deux-mille vingt-cinq et le vingt-deux du mois de mai à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Ville de VITROLLES a été assemblé au lieu habituel de ses séances, sur la convocation qui lui a été adressée par le Maire, conformément aux, articles. L 2121.10 à L 2121.12 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de M. GACHON Loïc, Maire.

Étaient présents à cette assemblée tous les conseillers municipaux à l'exception de :

Présents : M. GACHON - M. MONDOLONI - Mme CZURKA- M. AMAR - Mme MORBELLI - M. MERSALI- Mme CUIILLIERE - M. GARDIOL - Mme ATTAF - M. PORTE - M. MICHEL - Mme DESCLOUX - M. PIQUET - M. RENAUDIN - Mme HAMOU-THERREY - Mme MICHEL - Mme RAFIA - - Mme BERTHOLLAZ - M. DE SOUZA- Mme CHAUVIN- M. MATHON - M. SAURA - M. MENGEAUD - Mme MERAKCHI - M. SAHRAOUI - M. LICCIA - M. ALLIOTTE - M. LARLET - M. WAHARTE

Pouvoirs :

Mme NERSESSIAN à Mme CZURKA
 M. OULIE à M. MERSALI
 Mme ROSADONI à M. PIQUET
 Mme ROVARINO à M. AMAR
 M. JESNE à M. MATHON
 M. BOCCIA à M. LICCIA
 Mme SAHUN à M. ALLIOTTE

Absents :

M. SANCHEZ - Mme PIOMBINO - M. BORELLI

Secrétaire de séance : M. Malick SAHRAOUI

BILAN D'ACTIVITÉ DU SERVICE PUBLIC DE LA FOURRIÈRE AUTOMOBILE -RAPPORT 2023**N° Acte : 1.2**

Délibération n°25-72

Vu la Commission, réunie le 21 septembre 2022, qui, après examen du rapport d'Analyse des Offres, a placé la société Vitrolles Dépannage/Manrique, candidat numéro 1,

Vu la délibération n°22-221 du 14 décembre 2023 relative à la délégation de service public par laquelle la Ville de Vitrolles délègue à la Société Vitrolles Dépannage/Manrique la fourrière automobile pour une durée de cinq ans.

Vu la Commission Consultative des Services Publics Locaux qui s'est tenue le 14 mai 2025,

Considérant qu'il convient de présenter le rapport annuel en séance du Conseil Municipal, de le mettre à la disposition du public dans les quinze jours qui suivent la séance et de communiquer au Préfet les rapports annuels de délégation de service public, conformément aux obligations de la Collectivité.

R E P U B L I Q U E F R A N C A I S E

Considérant le bilan d'activité du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023 du délégataire « Vitrolles-dépannage/Manrique », relatif à la fourrière automobile comprenant les bilans enlèvements – destructions – remise au domaine et financiers.

1) Enlèvements

Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov	Déc.	Total
33	32	28	34	52	40	46	24	23	32	19	21	384

2) Restitutions

Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov	Déc.	Total
22	29	24	25	45	24	35	19	17	21	14	16	291

3) Destructions Clients

Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov	Déc.	Total
2	3	2	3	1	1	5	4	2	1	1	0	25

4) Destructions Mairie

Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov	Déc.	Total
12	3	4	9	7	16	11	5	7	11	5	5	95

5) Remise aux Domaines

Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov	Déc.	Total
1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2

6) Bilan Financier

MOIS	PAYEURS	CA HT CLIENTS	CA HT MAIRIE	
JANVIER		4566,18	4970,20	
FEVRIER		2356,59	911,80	
MARS		4321,24	967,31	
AVRIL		3799,17	2247,03	
MAI		6092,39	1603,72	
JUIN		3467,46	3919,14	
JUILLET		2806,91	3077,40	
AOUT		2780,29	1242,66	
SEPTEMBRE		2111,86	1354,78	
OCTOBRE		3152,12	2353,46	
NOVEMBRE		2265,91	749,01	
DECEMBRE		1661,01	1104,38	
TOTAL		39381,13	24500,89	63882,02

R E P U B L I Q U E F R A N C A I S E

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le bilan d'activité du 17 octobre 2024

Entendu l'exposé de son Président, et après en avoir délibéré, vote à l'Unanimité

Prend acte du rapport annuel 2022 concernant la DSP de la Fourrière Automobile.

Le Secrétaire de Séance

M. SAHRAOUI



POUR EXTRAIT CONFORME
VITROLLES, le 26/05/2025

P. le Maire et par délégation
La Directrice des Affaires Juridiques et
Institutionnelles

C. LANZARONE



MAIL : contact@garage-manrique.fr

SIRET: 32646229880018

Le 17/10/2024.

DEPANNAGE
MANRIQUE



RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITE 2023

DEPANNAGE MANRIQUE
321 AV JEAN MONNET
13170 LES PENNES MIRABEAU



Objet : délégation de service public de la fourrière de la ville de Vitrolles

Conformément à la délégation de service Publique n° 2022b003 Du 18 janvier 2023 de la commune de Vitrolles

Nous vous faisons parvenir le rapport annuel d'activité de 2023.

Nous travaillons avec la police municipale dans les meilleures conditions depuis de nombreuses années.

Le suivi des dossiers

Est assuré régulièrement et nous ne rencontrons aucun problème particulier pour l'exécution De notre mission.

Nous mettons à votre disposition plusieurs véhicules notamment des camions PL MAN, IVECO, RENAULT plateaux avec treuils et panier pour pouvoir enlever 2 véhicules chacun et d'un 4x4 Isuzu.

Ils sont équipés « Jige international », dument habilités et contrôlés annuellement (cartes blanche, Cartes grise, contrôles techniques...).



Nos moyens mis en œuvres

Concernant le temps moyen
D'intervention, il est d'environ
20 minutes en fonction de
La situation des véhicules a
Enlever et des manutentions
Liées à l'enlèvement (blocage
Ou absence de roues
Notamment...)
Nous sommes joignables H24
Et 7 jours/7.

La société MANRIQUE VHU
A qui nous confions les destructions
Administratives ainsi que la
Dépollutions et déconstruction
Des véhicules.

Le broyage est assuré par SRI DADDI
(Broyeur agréé - Marignane) et
MB RECYCLAGE
(Broyeur agréé - Vitrolles).

La destruction des véhicules mairie ou client

Nous sommes maintenant
Situé au Pennes Mirabeau
À côté de notre confrère,

Concernant les réclamations, elles sont traitées par la direction, elles sont généralement liées à une certaine injustice ressentie par le client pour l'enlèvement de son véhicule...Nous mettons tout en œuvre pour éviter tous litiges en faisant le tour des véhicules en présence des agents afin de faire des photos avant chargement et une fois au dépôt.

Enlèvements et chiffre d'affaires

Concernant la facturation « Mairie » nous avons fait le choix de ne facturer Que 20 jours de gardiennage quel que soit le nombre de jours de présence, Comme prévu dans notre convention.

Pour la période du 01/02/2023 au 31/12/2023 nous avons réalisé :



- 351 enlèvements
- 269 vl ont été restitués
- 1 vl remis aux Domaines
- 23 vl ont été détruits à la demande du client
- 83 vl ont été détruits sur demande Mairie



Vous trouverez en annexe les tableaux des enlèvements, restitutions, destructions et remises au domaines et chiffre d'affaire.



Chiffre d'affaire généré au 31/12/2023 est de :

- 34 814.95 € ttc pour les particuliers
- Dont 5380 € de frais de gestion « Mairie » réservé sur titre de recette
- 19 530.69 € pour la Mairie

MAIRIE DE VITROLLES ENLEVEMENTS DESTRUCTIONS AU 01/02/2023										MAIRIE DE VITROLLES ENLEVEMENTS DESTRUCTIONS AU 01/02/2023													
ENLEVEMENTS				RESTITUTIONS				DESTRUCTIONS SUITE ASSIST. CLIENTS				DESTRUCTIONS MAIRES				REPARAT. AOX DOMAINES							
MOIS	VL	2R	UTL.	PL	VL	2R	UTL.	PL	MOIS	VL	2R	UTL.	PL	VL	2R	UTL.	PL	VL	2R	UTL.	PL		
JANVIER									JANVIER														
FEBVIER	28		4		28		3		FEBVIER	2		1		2		1							
MARS	24		4		21		3		MARS			2		3		1					1		
AVRIL	32		2		23		2		AVRIL	3				9									
MAI	51	1			45				MAI			1		6	1								
JUIN	36				22		2		JUIN			1		14		2							
JUILLET	39		5	2	31		4		JUILLET	5				8		1	2						
AOUT	21		3		17		2		AOUT	4				4		1							
SEPTEMBRES	19	1	3		14		3		SEPTEMBRES	1		1		5	1	1							
OCTOBRE	28	1	3		18		2		OCTOBRE	1				9	1	1							
NOVEMBRE	18		1		13		1		NOVEMBRE			1		5									
DECEMBRE	21				16				DECEMBRE					5									
TOTAL	317				247				TOTAL					2									
TOTAL				351	TOTAL				269	TOTAL				23	TOTAL				83	TOTAL			

MAIRIE DE VITROLLES CA TTC			
MOIS	CA TTC CLIENTS*	CA TTC MAIRES**	
JANVIER			
FEBVIER	2 386,59 €	911,80 €	
MARS	4 321,24 €	987,31 €	
AVRIL	3 799,17 €	2 247,09 €	
MAI	6 092,98 €	1 603,72 €	
JUIN	3 467,49 €	3 919,14 €	
JUILLET	2 808,91 €	3 077,40 €	
AOUT	2 780,29 €	1 242,88 €	
SEPTEMBRE	2 111,88 €	1 354,78 €	
OCTOBRE	3 152,12 €	2 353,48 €	
NOVEMBRE	2 255,91 €	749,01 €	
DECEMBRES	1 661,01 €	1 104,38 €	
TOTAL	34 614,65 €	19 630,69 €	CA 2023
			54 245,34 €

*CA Particuliers "en temps réel"

**CA MAIRIE en fonction des données d'entrée

Il est à noter que les véhicules qui ont été envoyés en Janvier seront susceptibles d'être détruits dans le courant du 1er trimestre de l'année suivante



VITROLLES DEPANNAGE

ZI des Estroublancs
1, rue d'Athènes
13127 - VITROLLES
04 42.79.13.67 04 42 10 44 56

N/Réf :

V/Réf :

Monsieur le Maire
MAIRIE DE VITROLLES
Hôtel de Ville
BP 30102
13127 - VITROLLES

Vitrolles, le 21 août 2023

Objet : Délégation de Service Public de la fourrière automobile de la Commune de VITROLLES 17B001

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITE 2022/2023

Conformément à la Délégation de Service Public d'Octobre 2014 renouvelée en Octobre 2017, nous vous faisons parvenir le rapport annuel d'activité de 2022/2023.

Notre partenariat a débuté en Octobre 2014.

Nous travaillons avec les services de la Police Municipale dans les meilleures conditions. Le suivi des dossiers est assuré régulièrement et nous ne rencontrons aucun problème particulier pour l'exécution de notre mission.

Nous mettons à votre disposition deux véhicules : 1 PL RENAULT et 1 PL IVECO équipés de plateau et panier « Jige International », ainsi que de treuil. Ils peuvent enlever 2 voitures chacun. Dûment habilités et contrôlés annuellement (cartes blanches, cartes grises, contrôles techniques...), ils sont suivis par RENAULT TRUCKS et IVECO à Vitrolles. Nous utilisons ponctuellement les moyens de notre partenaire privilégié DEPANNAGE MANRIQUE aux Pennes Mirabeau. Ceci nous permet d'avoir en permanence des véhicules de tous gabarits disponibles pour les interventions. Un second parc est désormais disponible sur la commune des Pennes Mirabeau augmentant la capacité d'accueil.

Concernant le temps moyen d'intervention, il est d'environ 20 minutes en fonction de la situation des véhicules à enlever et des manutentions liées à l'enlèvement (blocage ou absence de roues notamment...). Nos chauffeurs sont joignables 24h24 et 7 jours/7 et disposent de téléphones portables.

Nous confions les : destructions administratives, dépollutions et déconstructions des véhicules à la SOCIETE MANRIQUE (Centre VHU – Les Pennes Mirabeau).

Le broyage est assuré par SRI DADDI (Broyeur agréé - Marignane) et MB RECYCLAGE (Broyeur agréé – Vitrolles)

Email : vitrollesdepannages@orange.fr

Siret 950 427 914 00011

FVA Intracommunale FR 9504279140011

Concernant les réclamations, elles sont traitées immédiatement par la Direction. Elles sont en général liées à l'injustice de l'enlèvement...

Nous faisons le tour des véhicules avec les propriétaires pour éviter tout litige.

Concernant la facturation « Mairie » nous avons fait le choix de ne facturer que 20 jours de gardiennage quel que soit le nombre de jours de présence (comme prévu dans notre convention).

Pour la période du 01/01/22 au 31/12/2022 nous avons réalisé :

- 385 ENLEVEMENTS
- 254 véhicules ont été restitués
- 001 véhicule remis aux Domaines (Nissan Juke)
- 027 véhicules ont été détruits à la demande de leurs propriétaires (suite restitution)
- 137 véhicules ont été détruits à la demande des autorités

Vous trouverez en Annexe le détail de tous les enlèvements, restitutions, remises aux Domaines, et Destructions.

Le chiffre d'affaires généré au 31/12/2022 est de :

- 50 246.15 € TTC pour les particuliers
- Dont 4 900 € de frais de gestion « Mairie » reversé sur Titre de Recette
- 61 261.13 € TTC pour la Mairie

Vous trouverez en Annexe le détail mensuel du CA réalisé.

Nous tenons à votre disposition tout document comptable nécessaire à la DSP

Le Gérant
Marcel MANRIQUE



Concernant la période du 01/01/23 au 31/01/2023 :

- 033 enlèvements
- 022 véhicules ont été restitués
- 002 véhicules ont été détruits à la demande de leurs propriétaires (suite restitution)
- 012 véhicules ont été détruits à la demande des autorités.

CA généré : 4 900.15 € TTC pour les particuliers (380 € de frais de gestion reversés)
4 900.15 € TTC pour la Mairie

NB : A COMPTER DU 1^{ER} FEVRIER LA SAS DEPANNAGE REMORQUAGE MANRIQUE DEVIENT TITULAIRE DU MARCHE FOURRIERES DE VITROLLES.

Email : vitrollesdepannages@orange.fr

04 42 79 13 67
13127 VITROLLES

MAIRIE DE VITROLLES ENLEVEMENTS DESTRUCTIONS AU 31/12/2022

MOIS	ENLEVEMENTS				NON CLASSE	EXPERTISES : E.A.A				RESTITUTIONS			
	VL	2R	UTIL	PL		VL	2R	UTIL	PL	VL	2R	UTIL	PL
JANVIER	31		2			26	1	2		21		1	
FEVRIER	31		7			31		5	2	17		3	1
MARS	38		1			19		1	1	22			
AVRIL	27		4			4				26		3	
MAI	43		4			19		3		26		1	
JUIN	25		2			9		2		19			
JUILLET	47	1	7			26	1			25		7	
AOÛT	17	1	2		1PL	7	1	3		14		2	
SEPTEMBRE	22	1				13	1			11			
OCTOBRE	18		3			9		2		15		1	
NOVEMBRE	20		2			6		0		14		2	
DÉCEMBRE	27		2			5		2		22		1	
TOTAL	346	3	36	0		174	4	20	3	232	0	21	1

TOTAL

385

201

254

MAIRIE DE VITROLLES ENLEVEMENTS DESTRUCTIONS AU 31/12/2022

MOIS	DESTRUCTIONS SUITE RESTIT CLIENTS					DESTRUCTIONS MAIRIES					REMISE AUX DOMAINES				
	VL	2R	UTI	PL		VL	2R	UTI	PL	VL	2R	UTI	PL		
JANVIER	2					11		1		1					
FEBVIER	5		1			14		4							
MARS	5					16									
AVRIL	1					4									
MAI	2					16		3							
JUIN	5					6		2							
JUILLET	2					22	1	2							
AOUT	2					4	1	1							
SEPTEMBRE	1					11	1	1							
OCTOBRE						5									
NOVEMBRE						5									
DÉCEMBRE	1					4		2							
TOTAL	26	0	1	0		118	3	16	0	1	0	0	0	0	0

27

137

1

MAIRIE DE VITROLLES CA TTC			
MOIS	CA TTC CLIENTS*	CA TTC MAIRIE**	
JANVIER	4 566,18 €	4 970,20 €	
FEVRIER	4 585,36 €	5 592,06 €	
MARS	4 930,18 €	4 660,05 €	
AVRIL	3 548,98 €	1 242,68 €	
MAI	4 603,36 €	5 902,73 €	
JUIN	2 979,50 €	2 485,36 €	
JUILLET	5 189,62 €	7 592,28 €	
AOÛT	5 756,86 €	10 388,31 €	
SEPTEMBRE	2 435,95 €	6 485,80 €	
OCTOBRE	4 592,06 €	5 417,59 €	
NOVEMBRE	3 311,27 €	2 174,69 €	
DÉCEMBRE	3 746,83 €	4 349,38 €	
TOTAL	50 246,15 €	61 261,13 €	

	CLIENTS	MAIRIE
CA 2022	50 246,15 €	61 261,13 €
TOTAL	111 507,28 €	

DROITS DE GESTION MAIRIE

4 900,00 €

*CA Particuliers "en temps réel"

**CA MAIRIE en fonction des dates d'entrée

Il est à noter que les véhicules qui ont été enlevés en Décembre seront susceptibles d'être détruits dans le courant du 1er trimestre 2023

MAIRIE DE VITROLLES ENLEVEMENTS DESTRUCTIONS AU 31/01/2023

MOIS	ENLEVEMENTS				CONCHARGE	EXPERTISES : E.A.A				RESTITUTIONS			
	VL	2R	UTIL	PL		VL	2R	UTIL	PL	VL	2R	UTIL	PL
JANVIER	31		2			26	1	2		21		1	
FEVRIER													
MARS													
AVRIL													
MAI													
JUIN													
JUILLET													
AOUT													
SEPTEMBRE													
OCTOBRE													
NOVEMBRE													
DÉCEMBRE													
TOTAL	31	0	2	0		26	1	2	0	21	0	1	0

TOTAL

33

29

22

MAIRIE DE VITROLLES ENLEVEMENTS DESTRUCTIONS AU 31/01/2023

MOIS	DESTRUCTIONS SUITE RESTIT CLIENTS						DESTRUCTIONS MAIRIES						REMISE AUX DOMAINES					
	VL	2R	UTI	PL	VL	2R	UTI	PL	VL	2R	UTI	PL	VL	2R	UTI	PL		
JANVIER	2				11		1						1					
FEBVIER																		
MARS																		
AVRIL																		
MAI																		
JUIN																		
JUILLET																		
AOÛT																		
SEPTEMBRE																		
OCTOBRE																		
NOVEMBRE																		
DÉCEMBRE																		
TOTAL	2	0	0	0	0	11	0	1	0	0	1	0	1	0	0	0		
											2			12			1	

MAIRIE DE VITROLLES CA TTC		
MOIS	CA TTC CLIENTS*	CA TTC MAIRIE**
JANVIER	4 566,18 €	4 970,20 €
FEVRIER		
MARS		
AVRIL		
MAI		
JUIN		
JUILLET		
AOÛT		
SEPTEMBRE		
OCTOBRE		
NOVEMBRE		
DÉCEMBRE		
TOTAL	4 566,18 €	4 970,20 €

DROITS DE GESTION MAIRIE
380,00 €

	CLIENTS	MAIRIE
CA 2022	56 18 €	4 970,20 €
TOTAL	9 536,38 €	

*CA Particuliers "en temps réel"
 **CA MAIRIE en fonction des dates d'entrée
 Il est à noter que les véhicules qui ont été enlevés en Janvier seront susceptibles d'être détruits dans le courant du 1er trimestre 2023
 NB A COMPTER DU 1ER FEVRIER 2023 LE GARAGE MANRIQUE DEVIENT TITULAIRE DU MARCHÉ